



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 26 juin 2025,

L'Assemblée Départementale vote de nouvelles mesures pour renforcer la cohésion sociale et sanitaire !

Ce jeudi 26 juin, les élu·e·s de l'Assemblée départementale se sont réunis, en séance plénière sous la présidence d'Hermeline MALHERBE pour délibérer sur 68 dossiers. À l'ordre du jour : le vote du compte administratif, l'Insertion, la Santé, l'Eau et le bien-vieillir dans les Pyrénées-Orientales. Des mesures concrètes visant à renforcer la cohésion sociale et la solidarité.

À cette occasion, Hermeline Malherbe a rappelé : « C'est dans un contexte politique difficile que nous abordons notre 4^e session en rappelant notre engagement pour accompagner toutes les personnes qui en ont besoin, y compris bien sûr les plus vulnérables. C'est bien la qualité de notre service public départemental et l'appui technique aux communes qui est en jeu quand le gouvernement prend des décisions de façon unilatérale. Je le redis aujourd'hui, nous sommes en désaccord sur les choix financiers et budgétaires du gouvernement qui pèsent sur la grande majorité de nos concitoyens (qui travaillent et qui veulent vivre et s'épanouir). On pourrait répondre aux besoins en augmentant les recettes au niveau national sans augmenter les impôts sur les salaires et le travail. Cette situation financière nationale dégradée en 2024 et 2025 pèse sur les finances des départements, dont un certain nombre rencontre de graves difficultés. Heureusement, vous aurez l'occasion de constater, notre manière de gérer, reconnue aussi par la Chambre régionale des comptes, qui permet d'envisager l'avenir avec un peu plus de sérénité. Notre Session est marquée par des orientations ambitieuses en faveur de l'autonomie, de la santé, de l'insertion, accompagnées par des investissements en faveur de l'eau, l'agriculture et le sport. »



À l'ordre du jour de cette assemblée plénière, le vote du compte administratif du budget principal 2024. En effet, Robert Garrabé, Vice-Président en charge des finances a rapporté **un exercice 2024 marqué par une gestion rigoureuse et un investissement soutenu**. Le Département présente un compte administratif 2024 en équilibre, avec des résultats financiers solides et une politique d'investissement ambitieuse.

En 2024, les dépenses totales se sont élevées à près de 732 millions d'euros, tandis que les recettes ont dépassé 758 millions d'euros, permettant de dégager un excédent global positif de plus de 1,6 million d'euros. Ce solde confirme la bonne santé financière du Département.

Sur la section d'investissement, plus de 176 millions d'euros ont été mobilisés pour financer des projets structurants, soutenus par des recettes d'investissement supérieures à 190 millions d'euros. Ce dynamisme témoigne de la volonté du Département de renforcer ses infrastructures et améliorer

CONTACT PRESSE // Vincianne LAURENT // 06 76 10 60 59 // vincianne.laurent@cd66.fr

les services aux citoyens. Par ailleurs, la section de fonctionnement affiche également un excédent notable, avec des dépenses maîtrisées à hauteur de 556 millions d'euros pour des recettes de près de 569 millions d'euros. Cette gestion équilibrée permet de garantir la pérennité des actions départementales tout en poursuivant les investissements indispensables à la qualité de vie des habitants. Le Département reste ainsi engagé dans une politique budgétaire responsable, conciliant efficacité, rigueur et ambition pour le développement du territoire

À l'ordre du jour également, le bien vieillir dans les Pyrénées-Orientales.

Parce que le bien-être des plus fragiles est l'affaire de tous, le Département réaffirme son engagement aux côtés des personnes âgées et en situation de handicap, ainsi qu'aux professionnels qui les accompagnent chaque jour. À travers l'attribution de nouvelles subventions d'investissement, le Département agit concrètement pour améliorer les conditions de vie et d'accueil dans les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes partout sur le territoire.

À Toulouges, l'EHPAD « Francis PANICOT » bénéficie d'une subvention de 33 000€ pour un projet d'extension comprenant 6 places d'accueil de jour, 4 places d'hébergement temporaire ainsi que la création de vestiaires pour les salariés.

À Bompas, l'EHPAD « L'Oliveraie » amorce sa transition énergétique avec le soutien du Département à hauteur de 163 000€, pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Cette initiative permet à l'établissement de tendre vers l'autonomie énergétique, tout en anticipant les enjeux de durabilité.

À Millas, l'EHPAD « Força Réal » bénéficie d'une rénovation et d'une mise aux normes de ses chambres, ainsi que l'aménagement d'un accueil de jour avec une aide de 277 887€ du Département.

Déploiement du Contrat Local de Santé des Aspres : un engagement renforcé pour la santé

Le Département confirme son soutien au **Contrat Local de Santé (CLS) des Aspres**, signé pour la période **2025-2030**, en partenariat avec l'**Agence Régionale de Santé (ARS)** et la **Communauté de communes des Aspres**. Ce dispositif vise à améliorer la santé et le bien-être des habitants, notamment les personnes âgées et les jeunes, en réduisant les inégalités sociales et territoriales de santé.

Initiée en janvier 2024, la démarche de Contrat Local de Santé repose sur un **diagnostic partagé** du territoire, coconstruit avec les acteurs locaux mettant en lumière une situation sanitaire préoccupante, marquée par un **vieillessement de la population**, accompagné d'isolement social et géographique ; une **dégradation des conditions de vie** des familles et des jeunes ; une **prévalence élevée des maladies chroniques** et des troubles de santé mentale. Le Département, déjà engagé dans plusieurs Contrat Local de Santé en zones rurales, apporte un **soutien financier de 10 000 €** à la Communauté de communes des Aspres. Il réaffirme ainsi son rôle d'acteur majeur dans la lutte contre la précarité et son engagement en faveur d'une politique de santé de proximité, inclusive et adaptée aux réalités locales

Offre de santé locale : le Département soutient trois projets innovants à hauteur de 188 180€

Face aux défis liés à la désertification médicale et aux inégalités d'accès aux soins, le Département poursuit son engagement avec l'Appel à Projets « Services au Public Innovants – Offre de Santé et Territorialisation ». Trois initiatives ont été retenues pour renforcer l'accès aux soins et développer des services de santé adaptés aux besoins du territoire :

- **Mobil'Tech Santé** : le Département soutient la création d'une unité mobile de soins, un **MEDICOBUS**, pour desservir les zones rurales isolées des Hauts Vallespir, Vallespir et Aspres à hauteur de 78 260€ pour permettre des consultations médicales, des bilans de santé et des

actions de prévention directement au plus près des populations éloignées des structures médicales ;

- **Saint-Féliu d'Amont** : le Département finance 80 % du coût des travaux, soit 12 800 € pour la création d'une antenne du centre de santé de Millas pour faire face à l'absence de médecins généralistes sur la commune et améliorer la prise en charge des personnes âgées et des populations vulnérables ;
- **Elne** : le Département apporte une subvention de 97 120 € pour financer l'extension du Centre Municipal de Santé « Ambroise Croizat » pour accueillir un sixième médecin et mieux répondre aux besoins d'une population de plus en plus vulnérable.

Insertion : cap sur l'action !

Dans un contexte de renationalisation du Revenu de Solidarité Active (RSA) (2022-2026), le Département muscle ses actions d'accompagnement en faveur de l'insertion pour répondre aux besoins des publics en situation de précarité. Trois axes structurent son action : accélérer l'entrée dans le parcours, intensifier l'accompagnement et construire une nouvelle offre d'insertion articulée aux dynamiques territoriales.

Dans ce cadre, le Département alloue des moyens renforcés pour soutenir les dispositifs existants et en impulser de nouveaux. Il augmente de 124 000 € la convention annuelle d'objectifs et de moyens, conclue avec l'Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) ERGOS, et lui accorde une subvention complémentaire de 21 000 € pour l'année 2025. Par ailleurs, une enveloppe de 1,2 million d'euros est mobilisée pour les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), dans une logique de territorialisation fine, visant à mieux adapter l'offre aux besoins spécifiques des territoires.

Le Département poursuit également sa dynamique de mobilisation des acteurs de terrain. Il organise la deuxième édition de la **Journée départementale de l'Insertion**, le 19 septembre prochain. Cet événement réunira 150 professionnels autour d'interventions d'experts reconnus – Cyprien AVENEL, sociologue et chercheur à l'École urbaine de Sciences Po Paris, et Sandra GIDON, directrice de l'association ADAGE. Objectif : favoriser une réflexion collective sur les pratiques professionnelles, renforcer les articulations entre accompagnement individuel et collectif, et identifier des leviers d'action territorialisés favorisant le retour à l'emploi.

Enfin, pour appuyer la mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie, le Département va créer **cinq postes de conseillers en insertion**, recrutés pour une durée de 18 mois en contrat de projet. Ces professionnels, affectés aux Maisons sociales de Proximité de Perpignan, auront pour mission d'accompagner les bénéficiaires du RSA, de coanimer des actions collectives, de développer des réponses adaptées aux besoins locaux, et de renforcer le lien avec les acteurs de l'emploi, dans une logique de gouvernance partagée et de réseau.

L'eau, au cœur des priorités du Département : de 2,65 millions d'euros d'aides départementales depuis le début de l'année !

Face à la pression croissante sur la ressource en eau, le Département agit en acteur structurant de l'aménagement durable du territoire. Il accompagne les collectivités avec détermination, en anticipant les mutations climatiques et en assurant une gestion rigoureuse des ressources.

Dans le cadre de la deuxième programmation 2025, ce sont 26 opérations portées par 22 collectivités qui sont soutenues, représentant un montant total de 9,5 millions d'euros de travaux, avec une participation départementale de 752 972 €, répartie entre :

- Eau potable : 238 749 €
- Assainissement : 433 921 €
- Eaux pluviales : 80 302 €

Avec cette nouvelle tranche, 75 projets auront été soutenus en 2025, pour un total de 2,65 millions d'euros d'aides départementales, consolidant une politique hydraulique volontariste et efficace.

CONTACT PRESSE // Vincianne LAURENT // 06 76 10 60 59 // vincianne.laurent@cd66.fr

Dans le Capcir, le Département confirme son soutien à l'assainissement structurant en attribuant 199 818 € au SIVOM Capcir Haut Conflent pour la construction d'une station intercommunale moderne (projet estimé à plus de 3,2 M€ HT).

Le Département s'inscrit également dans une démarche partenariale ambitieuse, en appuyant la création d'une mission d'appui aux Associations syndicales autorisées (ASA) d'irrigation, portée par la Région Occitanie. Installée à la Maison de Ma Région à Perpignan, cette mission renforcera la capacité des ASA à structurer des projets d'hydraulique agricole. Le Département finance jusqu'à 25 % du coût des postes, dans la limite de 50 000 € par an, affirmant ainsi son rôle de levier des transitions agricoles et écologiques.



Martine ROLLAND

Michel GARCIA

Nicolas FERNANDEZ
Général Adjoint des Services

Thierry VOI

Hanneline MALHERBE
Présidente

Stéphane LE FOLLER
Général des Services

Stéphane CALABRESE
Président

ÉVÉNEMENTS
ORIENTALES
Le Département



Hermeline MALHERBE
Présidente